

Les étrangers en Chine

Fait en septembre 2013 – révision octobre 2021 – données statistiques de 2009

L'auteur Bruno Vandergucht a vécu quatre ans en Chine. En 2013, il travaillait pour le mensuel 'la Chine au Présent'.

Depuis le début de la politique de réforme et d'ouverture, le nombre d'étranger venant vivre et travailler en Chine a crû considérablement. Qu'est-ce qui les incite à effectuer des séjours de plus en plus longs, voire à s'installer en Chine de manière permanente ? Sont-ils motivés par l'argent, ou par l'attrait d'une culture étrangère ? Fui-ils leur pays d'origine, ou bien sont-ils attirés par le dynamisme de la société chinoise ? Viennent-ils en Chine pour « se la couler douce », ou au contraire pour booster leur carrière ? Les deux premières parties de cet article montrent qu'il y a une grande diversité parmi les étrangers et les motivations qui les amènent en Chine.

Quel accueil la Chine réserve-t-elle à ces étrangers ? Jusqu'où va l'ouverture qui, dit-elle, guide sa nouvelle politique ? Au-delà des peurs, des rancunes et des stéréotypes que chaque communauté continue à véhiculer entre ses rangs, quelle est la place faite aux étrangers dans ce pays ? Les reproches qu'on leur fait sont-ils justifiés ? Sont-ils discriminés dans les faits ? Y a-t-il un dénominateur commun entre les frustrations ressenties par les étrangers venus d'horizons différents ? La troisième partie de cet article se penche sur la situation réelle des étrangers en Chine et sur l'avenir de leur présence là-bas.

PARTIE I : L'attrait de la Chine

Quelques chiffres

Depuis la réforme et l'ouverture avec Deng Xiaoping, l'augmentation du nombre d'étrangers, travailleurs, étudiants ou autres, résidant en Chine sur le long terme (plus de trois mois) a été exponentielle. De 20 000 environ en 1980, ils sont passés à 150 000 en 2000, puis à 600 000 en 2011. Si on ne tient compte que des travailleurs, ils sont passés de 74 000 en 2000 à 220 000 en 2011.¹ Une augmentation impressionnante donc, mais il faut noter que la proportion de résidents étrangers par rapport à la population totale reste insignifiante (0,05 %), surtout si on la compare avec les pays occidentaux.²

La durée moyenne du séjour des étrangers a, elle aussi, eu tendance à augmenter. En 2006, le nombre d'étrangers employés pour plus de trois mois a pour la première fois dépassé celui des étrangers employés pour moins de trois mois. Sur les 600 000 étrangers résidant en Chine recensés en 2010, environ 250 000 étaient là depuis cinq ans ou plus. Enfin, un peu partout, il y a les vieux de la vieille, ceux qui ont déjà passé 20 ou 30 ans en Chine. Ceux-là aussi sont de plus en plus nombreux.

Mais il faut noter toutefois que, quelle que soit la durée, l'immense majorité des étrangers finit par rentrer un jour au pays, ce qui montre que la Chine n'est pas encore vraiment devenue un pays

¹ http://news.ifeng.com/mainland/detail_2012_04/26/14155007_0.shtml

² Il n'est pas impossible toutefois que tous ces chiffres soient sous-évalués. Selon Huang Songqing, professeur au département de sociologie de l'université de l'économie et des affaires de la capitale, les chiffres du recensement de 2010, selon lesquels il y aurait 600 000 étrangers en Chine, seraient, de l'aveu même des enquêteurs, sous-évalués.

d'immigration. L'accession à la nationalité chinoise reste globalement assez rare, avec l'exception notable des étrangers installés à Hong Kong. Pour les ressortissants des pays riches toutefois, elle montre peu d'intérêt, car elle impliquerait de devoir renoncer à sa nationalité d'origine. (La Chine n'accorde pas la double nationalité.)

Même si le présent article ne leur est pas vraiment consacré, il faut mentionner aussi le nombre croissant d'immigrés clandestins, dont beaucoup, essentiellement en provenance des pays limitrophes, cherchent à se fondre dans le paysage local. Selon les statistiques du Bureau de la sécurité publique, en 1995, 10 000 contrôles d'étrangers en situation illégale ont été effectués. En 2011, ce chiffre dépassait les 20 000. Il y aurait entre 11 000 et 30 000 Nord-Coréens passés clandestinement en Chine.³ Il y aurait aussi beaucoup de Birmans et de Vietnamiens dans les régions frontalières du Sud. Enfin, on estime à 100 000 personnes la population africaine de Canton, dont une partie serait en séjour illégal.⁴

Motivation première : l'argent ?

Selon l'enquête annuelle menée par la banque HBSB auprès d'expatriés du monde entier, en 2012, la Chine arrivait onzième au classement des meilleures destinations pour les expats. 49 % des sondés déclaraient venir en Chine pour augmenter leurs revenus, et 69 % disent gagner plus d'argent qu'avant. Les enquêteurs se sont efforcés d'avoir un échantillon aussi représentatif que possible des expats, pris au sens large de 'résidents de nationalité étrangère'.

En fait il existe une très grande disparité de salaires entre les différentes catégories d'expatriés. Certains profs par exemple doivent se satisfaire de 4 000 yuans ou moins par mois (500 euros), là où la plupart des gagnent entre 5 000 et 15 000 yuans (entre 600 et 1 800 euros). Quelques uns peuvent gagner jusqu'à 30 000 yuans (3 700 euros). Dans certains secteurs de l'industrie manufacturière (automobile, pharmacie, hi-tech, ingénierie, etc.), les salaires varient entre 13 000 et 53 000 yuans (entre 1 600 et 6 600 euros), à quoi s'ajoutent aussi souvent des allocations de logement variant entre 10 000 et 50 000 yuans (entre 1 200 et 6 000 euros), des allocations pour l'éducation des enfants, des primes d'expatriation, etc. Dans d'autres secteurs, les étrangers perçoivent en général au minimum 10 000 yuans (1 200 euros). En tout cas, ce sont clairement les experts envoyés depuis leur pays directement par leur firme qui remportent le gros lot.⁵

En règle générale, les travailleurs envoyés par leur entreprise ne restent que pour une durée limitée. L'expatriation n'est jamais pour eux qu'une étape au sein d'une carrière qu'ils effectuent pour l'essentiel dans leur pays d'origine. N'étant pas appelés à rester très longtemps, ils seront moins enclins à chercher à s'intégrer dans leur environnement local. Ils bénéficient d'ailleurs souvent pour le sacrifice auquel ils consentent de conditions avantageuses et d'une prime sur leur salaire.

En 2009, parmi les travailleurs étrangers de longue durée recrutés localement, seulement un quart environ était employé par des entreprises ou des services publics chinois, 46 % étaient employés par des entreprises à capitaux mixtes ou étrangers, et 30 % par des entreprises de Taiwan, Hong Kong ou Macao. On peut penser que la plupart n'étaient pas encore en Chine quand ils ont été recrutés, même si les

³ 中国国际移民报告 (2012) p.248

⁴ <http://finance.china.com.cn/money/cfsh/20130117/1243054.shtml>

⁵ <http://www.echinacities.com/expat-corner/Foreign-Wealth-Disparity-in-China-Income-Perception-Cost-of-Living>

entreprises étrangères peuvent en principe aussi recruter des étrangers localement. À côté des employés des entreprises chinoises et étrangères, il y a aussi une proportion d'étrangers qui sont cadres d'entreprises ou investisseurs, et qui s'installent souvent en Chine sur le long terme.⁶

Si l'on trie à présent les travailleurs (y compris cette fois ceux de Taiwan, Hong Kong et Macao) selon leurs branches d'activité, et en prenant toujours l'année 2009 comme référence, on voit que la vaste majorité d'entre eux (environ 54 %) était employée dans l'industrie manufacturière. Viennent ensuite les enseignants (20 %), le secteur du crédit-bail et des services commerciaux (7 %), le secteur de la vente en gros et au détail (6 %), l'hôtellerie et la restauration (à peine 2 %), etc. À nouveau les motivations des étrangers seront différentes d'un secteur à l'autre de l'économie. Si l'on n'inclut pas les travailleurs de Taiwan, Hong Kong et Macao, le pourcentage d'étrangers actifs dans l'enseignement, ou accessoirement la culture, devient toutefois nettement plus important : 44 %. L'industrie manufacturière ne représentant plus que 38 % du total. Notons aussi que ces chiffres peuvent varier fortement si on les prend pays par pays.⁷

Romily Koh, 51 ans, né à Singapour mais d'origine chinoise, ne fait pas grand mystère de la motivation première qui l'amène en Chine : l'argent. Envoyé en 2002 à Hong Kong par l'entreprise américaine pour laquelle il travaillait, il a eu l'occasion d'entrevoir une autre Chine que celle qu'on décrivait alors à Singapour. Jusque là, pour rien au monde il n'aurait voulu y mettre les pieds, tant l'image de la Chine misérable des années 1970 était ancrée dans son esprit. Mais il a commencé alors à découvrir une Chine en plein essor et porteuse de nouvelles opportunités. En 2007, il fonde sa propre compagnie. Aujourd'hui, il emploie 26 personnes. Ses revenus annuels oscillent entre 500 000 et 800 000 yuans (entre 62 000 et 100 000 euros) au moins. Depuis la réforme et l'ouverture initiée par Deng Xiaoping, les Chinois d'outremer ont joué un rôle important dans l'internationalisation de la Chine. En 2009, en plus des quelques 5 000 Singapouriens, il y avait 25 000 Hongkongais, 66 000 Taïwanais, et aussi beaucoup de membres des minorités chinoises des pays d'Asie du Sud-est parmi les dizaines de milliers de travailleurs en provenance de ces pays.⁸ De tous les travailleurs venus de l'extérieur, les Chinois de souche forment la communauté de loin la plus importante. Surtout si on leur ajoute les nombreux Chinois partis étudier à l'étranger qui reviennent ensuite au pays. Pour Romily, comme peut-être pour beaucoup d'autres Chinois nés à l'étranger, venir en Chine, c'est avant tout une occasion de gagner plus d'argent, « sinon, à quoi bon consentir à tous ces sacrifices, et accepter de vivre loin des siens ? »

Il est indéniable que pour beaucoup d'étrangers venus en Chine, l'argent constitue la première motivation. Néanmoins, comme on va le voir ci-dessous, à côté de l'argent, il peut y avoir beaucoup d'autres motivations à venir vivre dans ce pays lointain.

⁶ 2008-2009 年境外来中国大陆工作专家统计调查资料汇编 (2011) p.368

⁷ 2008-2009 年境外来中国大陆工作专家统计调查资料汇编 (2011), p. 369

⁸ 2008-2009 年境外来中国大陆工作专家统计调查汇编, p.371

PARTIE II : l'autre bout du monde

L'attrait d'une culture étrangère, la soif de connaître

Nombreux sont ceux qui n'éprouvent pas le besoin de voir ailleurs, de sortir de leur système culturel. Même parmi les expatriés, beaucoup restent dans leur communauté et reproduisent, à l'étranger, le mode de vie de leur pays natal. Mais beaucoup d'étrangers viennent en Chine précisément pour rechercher quelque chose de différent. Ils sont attirés par la richesse culturelle du pays, par les mystères que recèle ce pays resté longtemps fermé. Portrait de trois étrangers qui ont plongé au cœur de la société chinoise :

Nastia Pensin, 27 ans, d'origine russe, est venue en Chine la première fois en 2006, dans le cadre d'un programme d'échange au cours de ses études d'économie et de chinois. Étant venue très tôt en Chine, et y ayant acquis une bonne partie de ses expériences professionnelles, elle déclare « mieux comprendre aujourd'hui la mentalité chinoise que celle de ses compatriotes, qui peuvent être quelquefois très rudes. » À la différence de ceux-ci, elle est ouverte aux différences, qui suscitent en elle la curiosité, et non le rejet. Depuis un an, elle travaille pour le compte d'une entreprise d'import-export. Elle est chargée de faire enregistrer la branche chinoise de l'entreprise. Elle reçoit un bon salaire (20 000 yuans par mois, environ 2 500 euros), salaire qu'elle ne pourrait sans doute jamais obtenir si elle restait au pays.

Nicolas Godelet est un architecte belge. À 20 ans, il vient en Chine dans l'idée de découvrir les paysages sauvages de l'ouest du pays, mais ce sont finalement les régions de l'est qui lui laisseront l'impression la plus forte. Il désire comprendre cette culture qui lui semble radicalement différente. De retour en Belgique, parallèlement à ses études d'ingénieur-architecte, il se met sérieusement au chinois, qu'il finira d'étudier à l'université des langues étrangères de Beijing, avec une bourse de l'État chinois. Après avoir travaillé pour différents architectes, il fonde en 2007, à 31 ans seulement, son propre cabinet d'architectes, dans les Hutongs, en plein cœur de Beijing. Il en est à la fois l'investisseur et le dirigeant. Aujourd'hui il emploie quinze personnes, moitié chinois, moitié étrangers, qu'il paie selon le principe d'égalité.

Beaucoup d'étrangers sont arrivés en Chine un peu par hasard. Au départ complètement dépaysés, ils se sont mis peu à peu à apprécier le pays. C'est le cas de Stephen Bwansa, Congolais de 33 ans, qui est aujourd'hui PDG de la société Greater Kingdom Chine et préside la chambre de commerce RDC-Chine à Beijing. Quand il est arrivé comme étudiant en 2001, poussé par son père et son oncle, il avait une idée complètement fautive de la Chine, qu'il voyait comme un pays arriéré. À l'époque, il se sentait complètement perdu. Même s'il en a bavé au début, aujourd'hui, il a appris à apprécier les qualités laborieuses des Chinois, le fait qu'ils ne se plaignent pas. « Les échanges entre l'Afrique et l'Asie constituent désormais l'essence même de ma vie » déclare-t-il aujourd'hui.

Une fuite du pays d'origine ?

Changer de pays peut être un moyen de rompre de manière radicale avec sa vie passée, et d'induire un changement de cap. Peut-être de s'éloigner d'une famille trop envahissante. Cette motivation n'est d'ailleurs pas nécessairement consciente au début.

Shelly Shiner, 41 ans, américaine, est arrivée en Chine en 2008, alors que la crise des *subprimes* battait son plein aux Etats-Unis. Pour les ressortissants des pays anglo-saxons, l'enseignement est un débouché très important en Chine. Plus de deux tiers des 68 403 travailleurs américains de courte ou de longue durée présents en Chine en 2009 étaient actifs dans l'éducation ou, accessoirement, la culture. Shelly pourrait gagner plus aux Etats-Unis. Si elle choisit de venir en Chine, c'est avant tout parce qu'elle a le sentiment de ne pas pouvoir trouver un travail qui corresponde à son niveau de compétence dans son pays. Aux États-Unis, elle était rédactrice publicitaire, elle aurait pu continuer dans cette voie là, ou bien trouver de l'emploi dans la restauration par exemple, mais elle aurait eu le sentiment de se brader et de ne pas mettre à profit l'éducation qu'elle a reçue. Aussi, avait-elle envie de changer d'environnement culturel. Aujourd'hui, elle gagne à peu près 9 000 Yuans net par mois (environ 1 100 euros), en ce compris une allocation pour son logement. Son travail en Chine ne lui apporte cependant pas pleinement satisfaction. À présent, alors qu'elle va sur ses 42 ans, elle hésite à retourner aux Etats-Unis. Mais elle craint de rencontrer l'incompréhension de ses compatriotes par rapport à son expérience en Chine. Il serait dommage aussi de perdre tout le temps et l'énergie qu'elle a investis dans ce pays.

Takashi Komaru, 35 ans, est Japonais. En 2009, les Japonais étaient plus de 45 000 à travailler en Chine pour une période au moins supérieure à trois mois, soit 17 % du total des experts étrangers cette année là. Ils étaient les plus nombreux après les Taïwanais. Takashi est venu en Chine en 2002. Il venait d'obtenir son diplôme de philosophie au Japon, où l'économie traversait sa pire phase depuis l'après-guerre. Pour ceux qui arrivaient alors sur le marché de l'emploi, on parlait de génération perdue. En Chine, chercher du travail est plus facile. Il décide d'apprendre le chinois, qu'il maîtrise désormais parfaitement. Récemment, alors qu'il hésitait à rentrer au Japon, la société chinoise où il travaille lui a proposé une augmentation de salaire. Par les temps qui courent, les Japonais ne courent pas les rues. Il gagne aujourd'hui 14 000 yuans net par mois (environ 1 700 euros). Par rapport au Japon, la Chine présente quelques avantages. Les contraintes hiérarchiques ne sont pas si fortes et, globalement, le rythme de travail y est plus relax. Au Japon, il n'est pas rare qu'on travaille jusqu'à minuit. Or ici, les heures supplémentaires sont relativement rares, deux ou trois fois par mois seulement. Il ne voudrait pas imaginer mener au Japon une vie sous pression comme son père.

Nous ne sommes plus à l'époque de la guerre froide, et rares désormais sont ceux qui s'expatrient pour des raisons idéologiques. Il n'en reste pas moins que s'éloigner de sa culture d'origine implique souvent un regard plus critique sur celle-ci. Ceux-là qui vont le plus loin dans l'intégration peuvent observer leur pays d'origine avec une plus grande distance, et y sont sans doute moins attachés. Nicolas Godelet dont il a été fait mention plus haut se définit lui-même avec humour comme étant déjà devenu à moitié un œuf : à l'extérieur il est resté blanc, mais à l'intérieur il est déjà devenu jaune. Ayant fondé sa société en Chine, il ne pense déjà plus à retourner au pays.

Les couples mixtes

Si elles déterminent sans doute rarement la décision de venir s'installer en Chine, les relations amoureuses en incitent en revanche certainement plus d'un à y prolonger leur séjour. Les couples mixtes sont très nombreux à se former (et nombreux aussi à se déformer). La plupart concernent un homme étranger et une femme chinoise. L'inverse est moins vrai. Nombreux sont ceux aussi qui décident de sceller leur union par un mariage. Les statistiques montrent que chaque année, environ 50 000 mariages mixtes, où l'un des deux partenaires est étranger, ont lieu sur le sol chinois (y compris avec des

ressortissants de Taiwan ou de Hong Kong).⁹

Simon Criqui a 28 ans. Alors qu'il terminait son BTS (Brevet de technicien supérieur) en France, les classes sortantes se voyaient proposer un stage en hôtellerie en Chine. Le désir de découvrir le monde lui fait accepter la proposition. De retour en France, l'envie de retourner ne le lâche pas, et il repart presque aussitôt en Chine. Aujourd'hui, cela fait huit ans déjà. Entretemps, il a acquis une bonne position dans son travail et, achevant résolument son intégration à ce milieu étranger, il a épousé une Chinoise. Dans l'hôtel pour lequel il travaille, le Millenium hôtel de Wushi, une chaîne singapourienne, il est assistant au directeur de restauration. Le traitement des cadres tels que lui oscille entre 10 000 et 15 000 yuans par mois (entre 1 200 et 1 800 euros). S'il est satisfait de sa situation dans l'immédiat, Simon n'envisage pas pour autant de rester indéfiniment en Chine. Après huit ans, l'envie de découvrir s'est émoussée, les exigences du secteur de l'hôtellerie en matière d'horaires et de vacances l'incitent à penser à autre chose pour l'avenir, ailleurs, pourquoi pas dans un autre pays. Dans cinq ans peut-être lui et son épouse chercheront-ils leur bonheur ailleurs. En attendant, il s'est fait aux différences dans la façon de travailler, ou encore au fait qu'en Chine, il restera toujours un étranger. Il a accepté tout cela et se sent bien dans ce pays.

PARTIE III : les frictions

Les Occidentaux : des privilégiés ?

Aux yeux des Chinois, beaucoup d'Occidentaux se la coulent douce. Habités à tout recevoir, ils sont de moins en moins prêts à fournir des efforts. Les Chinois digèrent parfois mal la grosse différence de salaire qui existe entre les employés d'une même entité. Un étranger peut en effet gagner jusqu'à 300 fois plus que son homologue chinois.¹⁰ Beaucoup pensent que les étrangers sont trop gâtés, qu'on les met sur un piédestal, et que ce faisant, on induit en eux un sentiment de supériorité. Par ailleurs, le bruit court que seuls ceux qui n'ont pas réussi chez eux viennent en Chine. Une directrice de vente chinoise née dans les années 1980 interviewée par Cityweekend, classe les étrangers en quatre catégories : les profs, les « dispatchés », les investisseurs et, enfin, les étrangers venus s'amuser en Chine. Elle n'a pas beaucoup de respect pour cette dernière catégorie.¹¹ Alors, certains Occidentaux viennent-ils en Chine pour flemmarder tranquillement ?

Parmi les Occidentaux qui visitent la Chine, il y a sans doute un certain nombre de baroudeurs ou d'aventuriers, qui s'accommodent des conditions plus souples que chez eux. La facilité à décrocher un travail, le peu d'exigences de qualifications, notamment dans l'enseignement des langues, une charge de travail réduite dans certaines professions, peuvent attirer beaucoup d'amateurs de liberté. Par ailleurs, autre pierre d'achoppement avec les Chinois, l'apparent chaos peut amener certains à penser pouvoir fonctionner sans trop se soucier des lois. C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut placer la récente campagne contre les « *sanfei* », les trois types d'illégaux : les personnes entrées illégalement sur le sol chinois, ceux qui ont dépassé la durée de validité de leur visa sans quitter le territoire et ceux qui exercent

⁹ <http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2012/indexeh.htm>

¹⁰ <http://www.echinacities.com/expat-corner/Foreign-Wealth-Disparity-in-China-Income-Perception-Cost-of-Living>

¹¹ <http://www.cityweekend.com.cn/beijing/articles/blogs-beijing/expat-life/chinese-opinions-on-foreigners/>

un travail sans permis (étudiants ou autres). Pour les investisseurs aussi sans doute, l'apparente impunité est une tentation à gagner de l'argent facile.

Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Shelly Shiner, dont il a été mentionné ci-dessus, est pédagogue. Si elle estime avoir pu profiter de la liberté d'organiser ses cours comme elle l'entendait et n'avoir eu personne pour « regarder par dessus son épaule », elle dit cependant avoir souffert du manque de communication, d'une organisation chaotique, et de l'absence de prise en charge réelle de l'éducation des étudiants par les autorités académiques. Loin de prendre son travail par-dessus la jambe, elle semble donc faire preuve de beaucoup de professionnalisme. Il est vrai toutefois qu'une telle situation pourrait l'inciter à se laisser aller.

À quoi est due cette situation ? Les règles dans le monde du travail en Chine ne sont pas les mêmes qu'en Occident. À chacun est laissé un espace vital dans lequel on se gardera de faire intrusion. Peut-être cela est-il lié aux 'salaires incomplets' et à tous les moyens dont disposent les Chinois pour se procurer des rentrées complémentaires. Il y a de la part des dirigeants une certaine tolérance à ce niveau.¹² Peut-être cela explique-t-il aussi le fait que les étrangers soient souvent livrés à eux-mêmes et jouissent d'un grand degré de liberté.

Les Occidentaux : des rivaux ?

Parmi les raisons qui expliquent les généreux salaires que la Chine offre aux étrangers, il y en a une qui est évidente : elle est désireuse de profiter de l'avancement des pays développés. Jens Prena, 54 ans, de nationalité allemande, fait partie de ces talents que la Chine s'efforce d'attirer sur son sol. Il s'est vu proposer une rémunération attrayante (450 000 yuans pour un an, environ 56 250 euros) pour effectuer un programme de recherche d'un an. La Chine accuse un sérieux retard en matière de taxonomie (description et classification des espèces vivantes). Comme elle veut développer cette science de manière indépendante, elle adopte une attitude paradoxale. D'une part elle invite des étrangers, les laisse libre d'organiser leur travail comme ils l'entendent, et ne leur fixe pas d'objectifs précis comme aux Etats-Unis ou en Europe, mais d'autre part, elle veut garder le contrôle, et limite leur liberté de manœuvre. Il est par exemple difficile d'obtenir les autorisations nécessaires pour se déplacer, collecter des espèces, accéder à la documentation étrangère, ou simplement demander l'avis d'autres experts.

Il y a donc quelque chose d'ambigu dans l'accueil que les Chinois réservent à leurs hôtes étrangers. À la fois mis à l'honneur et regardés avec méfiance. Ainsi que l'exprime le rapport 2012 sur les étrangers du centre de recherche sur la mondialisation : il ne faut pas dédaigner les pierres qui viennent d'autres montagnes, car elles peuvent servir à polir le jade. En d'autres termes, il faut apprendre auprès des étrangers. Mais il faudra retirer l'emballage occidental, et n'en garder que la substantifique moelle.¹³ Le résultat est qu'on fait venir des étrangers à grands frais, sans leur laisser vraiment les mains libres, et en leur ôtant une part de responsabilité.

Cette méfiance n'est peut-être pas seulement le reflet d'une sourde compétition entre grandes nations. Peut-être est-elle nécessaire pour une culture foncièrement différente qui veut rester sa propre référence. Chacun fonctionne dans le cadre auquel il est habitué et est peu enclin à faire confiance aux méthodes de

¹² Sur la notion de 'salaire incomplet', voir l'article : http://www.atimes.com/atimes/China_Business/CBIZ-01-120413.html

¹³ 中国国际移民报告 (2012) p.194

son partenaire étranger. Les Joint venture en sont un bon exemple. Les entreprises occidentales qui sont forcées de coopérer avec des associés chinois pour opérer sur le marché local, se sentent souvent plus encombrées qu'autre chose par leur présence. Et il semble que l'inverse soit vrai aussi.¹⁴ La barrière de la langue à elle seule suffit à expliquer une méfiance somme toute assez naturelle. Si la coopération peut apporter beaucoup, elle demande aussi beaucoup de temps.

Insatisfactions

« Nous ne sommes pas traités sur un pied d'égalité avec les autochtones ! On ne nous offre pas de véritables opportunités de carrière ! » Voilà sans doute la doléance principale des expatriés du monde entier, en tout cas de ceux qui sont employés directement sur le sol du pays d'accueil. En Chine aussi, cette plainte est bien présente. Une simple recherche sur Google suffira à s'en convaincre : il existe toute une littérature sur le thème de « why I'm leaving China » (pourquoi je quitte la Chine). À l'impression d'être injustement traité se joignent d'autres plaintes sur la pollution (il est vrai assez catastrophique), les difficultés croissantes pour obtenir un visa, les coûts du logement, la corruption, l'insécurité juridique, l'insécurité alimentaire, la pauvre qualité des soins de santé, la cherté des écoles pour expatriés (pour ceux qui ont des enfants), la censure sur Internet, l'absence de liberté de presse ou encore la difficulté à nouer des amitiés durables avec les Chinois.

Pour ces plaintes diverses, on laissera le lecteur juger de leur bien-fondé. Mais concentrons-nous sur la plainte qui, à notre avis, est la principale : l'impression d'être injustement traité. Qu'en est-il dans la loi ? Les travailleurs étrangers sont-ils discriminés ? La Chine autorise l'emploi d'étrangers mais entend poser certaines conditions. L'article 6 de la loi de 1996 sur le recrutement des étrangers stipule clairement qu'un étranger ne doit être recruté que si son poste ne peut, pour l'instant, être assumé par un Chinois. L'article 18 stipule que le contrat ne doit pas excéder cinq ans, mais qu'il peut être prolongé par la suite.¹⁵ Chaque employeur qui veut engager un étranger doit obtenir une licence auprès du Ministère du travail. En théorie, des exigences minimales en matière de diplômes et d'expérience professionnelle peuvent être posées par celui-ci, dans la pratique toutefois, le gouvernement n'est pas trop regardant.¹⁶ Bref, rien de vraiment extraordinaire. Le gouvernement protège en principe l'emploi local, mais offre aussi des opportunités aux étrangers. Pour se faire une opinion, il faudra s'en référer à chaque cas individuel, et voir si les étrangers sont discriminés ou défavorisés par rapport aux Chinois dans les faits. Nous nous garderons toutefois de généraliser.

Curieusement, pour les étrangers qui arrivent à l'âge de la pension, soit 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, rien n'est prévu. Sans travail en effet, il ne leur est plus possible d'obtenir un titre de séjour. Dans la pratique toutefois, on remarque que le gouvernement fait grand cas de certains spécialistes arrivés à l'âge de la retraite, par exemple les professeurs d'université ou les ingénieurs, et leur offre notamment des postes dans l'éducation. Par ailleurs, depuis 2011, les travailleurs étrangers et leurs employeurs sont tenus de participer au système de cotisations sociales. S'ils ont cotisé au moins quinze ans, ils pourront bénéficier de la totalité des allocations de pension. En deçà, seule la part cotisée par l'employé lui sera rendue à son départ de Chine. On voit donc que la loi évolue et commence à prendre en compte la situation des étrangers ayant travaillé en Chine sur le long terme.

¹⁴ Selon un directeur de joint venture que nous avons interrogé

¹⁵ http://english.gov.cn/2005-08/29/content_27366.htm

¹⁶ http://www.klakogroup.com/images/stories/pdf/Magazine_Issues/October_2012_issue.pdf

Qu'en est-il à présent des investisseurs étrangers ? Sont-ils discriminés ? Il existe une liste qui est révisée régulièrement et qui classe les investissements étrangers en trois catégories : encouragés, soumis à certaines restrictions (essentiellement l'obligation de s'associer à un partenaire chinois), et prohibés.¹⁷ Le gouvernement cherche ainsi à orienter le développement économique, et peut-être aussi à confiner les investissements étrangers aux secteurs et aux technologies où la Chine a encore besoin de l'expertise étrangère, le limitant dans les domaines qu'elle a déjà maîtrisés.¹⁸ Romily Koh, investisseur étranger dont il a été fait mention plus haut, ne pense pas que les conditions soient nécessairement plus dures qu'ailleurs : « un marché, où qu'il se trouve dans le monde, possède toujours un degré certain de difficulté. »

Depuis 2004, les étrangers peuvent obtenir un permis de résidence permanent, ou carte verte, qui, à l'instar des cartes d'identité chinoises, doit être renouvelé tous les dix ans.¹⁹ Fin 2012, près de 5 000 étrangers l'avaient obtenue, mais la plupart d'entre eux étaient des Chinois d'origine ayant perdu la nationalité chinoise ou des descendants d'émigrés. Les conditions pour l'obtention de la carte sont en effet assez élevées. Le candidat doit pouvoir faire valoir soit un investissement important, soit une position professionnelle élevée, soit enfin avoir un conjoint chinois. Il doit aussi avoir résidé en Chine plusieurs années. Gilbert Van Kerckhove, belge de 64 ans, est un des premiers étrangers à avoir obtenu la carte verte. Arrivé en Chine en 1980 comme ingénieur pour les Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, il ne pensait jamais rester si longtemps. « Cela se fait imperceptiblement : petit à petit, aux yeux des employeurs, vous devenez un spécialiste de la Chine, il devient très difficile de faire autre chose ». Comme d'autres, pour célébrer la délivrance des premières cartes vertes, il a posé pour la photo avec le chef du Bureau de la sécurité publique lors d'une campagne des médias officiels chinois visant à présenter la Chine comme un pays ouvert aux étrangers. Mais il ne croit pas que le gouvernement chinois soit réellement désireux d'accueillir plus d'étrangers. « Nous, les étrangers, ne sommes jamais que des hôtes temporaires. » Bien qu'il ait passé plus de trente ans de sa vie en Chine et ait épousé une Chinoise, il ne voudrait pas perdre toute attache avec son pays d'origine. Il veut se ménager une possibilité de sortie. « En Chine, même si un jour tout semble bien aller, on ne peut jamais être sûr de ce qui va arriver le lendemain. »

Romily Koh, qui est d'origine chinoise, dit rencontrer autant de frustrations que n'importe quel autre étranger. Même s'il est plus proche culturellement des Chinois que des Occidentaux, le pays comprend tant de diversité qu'il lui sera à jamais impossible d'être parfaitement à l'aise quelque part. Partout, il risque de se trouver en porte-à-faux par rapport aux coutumes locales. Aussi, il se plaint du fait que les Chinois ne sont pas prêts à aider, il est tellement plus facile de dire « je ne comprends pas ». La vérité est qu'ils ne veulent pas prendre de risques. Néanmoins, il ne se voit pas quitter la Chine. Tant qu'il aura la santé, il travaillera, et pour travailler, la Chine lui semble le meilleur endroit, car les besoins y sont énormes. « En Chine en effet, il n'y a pas de plans de pension, donc il faut travailler, jusqu'à la fin. »

¹⁷ <http://www.ndrc.gov.cn/zcfb/zcfbl/2011ling/W020111229379511927834.pdf>

¹⁸ http://www.chinalawblog.com/2007/11/breaking_news_china_changes_fo.html

¹⁹ <http://www.visalawint.com/index.aspx?page=VisaMattersInChina>

Conclusion

Quoiqu'il en soit de l'attrait de la Chine d'un côté, et des insatisfactions qu'elle suscite de l'autre, un fait demeure incontournable : le nombre d'étrangers s'établissant en Chine a connu une expansion fulgurante en quelques décennies. Cela n'en reste pas moins un phénomène récent qui n'est pas encore vraiment entré dans les mœurs. La plupart des étrangers ne restent encore que pour une durée limitée. Si beaucoup se mettent au chinois, rares sont ceux qui le maîtrisent vraiment. Il ne fait pas de doute toutefois que cela va venir : les quelques pionniers qui investissent en Chine, qui apprennent la langue, ou qui ont un conjoint chinois sont là pour en témoigner. Sans doute entraîneront-ils par leur exemple de plus en plus de gens.
